

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 09-Avril 2025 à 20 h30

PRESENTS : PETIT Jean-Marie, LAPASSAT Jean Luc, CAPUZZI Nathalie, PUJOL Christian, GARRIC Bernard, PLO Valérie, VIDAL Céline TAPIA Gisèle, SOBERA Christiane

Procuration : PAPIN Florence à Jean-Luc-LAPASSAT

Excusés

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Avril 2025

Secrétaire de séance : Christiane SOBERA

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 Mars 2025

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 19 Mars 2025 et demande s'il y a des observations.

Il n'y a aucune observation sur le contenu du document.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation compte CFU Compte Financier Unique 2024.

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Trésorier Principal pour l'année 2024.

Monsieur le Maire présente le compte CFU de la Commune ainsi que le compte CFU du compte annexe lotissement.

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le Monsieur le Trésorier Principal, en qualité de comptable public, avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur,

Considérant que toutes les recettes et dépenses ont été portées, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les observations de cet exercice concernant le compte financier unique de 2024.

Il donne ensuite lecture dans le détail des dépenses et recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement des deux budgets Communal et Lotissement.

Les détails de cette présentation sont résumés ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT compte commune 2024

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice **CFU N** B1 page 5

	2021	2022	2023	2024
Dépenses réalisées : vue ensemble B1	146 642.45	120 253.43	120 953.10	141 785.42
Recettes réalisées : vue ensemble B1	151 885.96	163 188.16	169 881.03	185 837,76
Résultat de l'exercice :	5 243.51	+ 42 934.73	+ 48 927.93.	+ 44 052,34
Résultat cumulé :	+288 941.39	+331 876.12	380 804.05	424 856,39

$380804.05 + 44052.34 = 424856.39$

SECTION D'INVESTISSEMENT compte commune 2024

	2021	2022	2023	2024
Dépenses réalisées :	32 305.18	15 602.99	37 895.05	84 587,67
Recettes réalisées	21 143.99	11 347.18	14 614.60	5 713,18
Résultat de l'exercice	11 161.19	- 4 255.81	-23 280.45	-78 874,49
Résultat cumulé	78 554.04	74 298.23	51 017.78	-27 856,71

51107.78 – 78874.49 = 27856.71

RESULTAT DE CLOTURE

A) Commune

COMMUNE DE BELLESERRE REALISE 2024

CFU II A2,1 et A2,2

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT			
N° Cpt	Designation	PREVU	REALISE	N° Cpt	Designation	PREVU	REALISE
11	Charges à caractères général	256 037,45	85 506,99	70	RODS + Remb OM Locatai + Remb EDF	800,00	965,33
12	Charges de personnel	30 000,00	29 945,01	73 - 731	IMPOTS	122 413,00	117 456,34
14	Atténuations de produits	1 000,00	491,00	74	Dotations de l'Etat	33 441,00	26 518,45
65	Indemnités Elus + subventions *	30 300,00	24 612,42	75	Locations	21 100,00	28 238,97
66	Interets Emprunts	3 000,00	1 230,00	76-77	Autres Prod et Participations	0,84	0,00
023	Virement à la section investissement	242 121,44		013	Atténuation de charge	6 300,00	12 658,67
68	Dotations aux provisions	2 400,00	0,00	78	reprise sur provisions		0,00
	TOTAUX Dépenses Fonctionnements	564 858,89	141 785,42		TOTAUX Recettes Fonctionnements	184 054,84	185 837,76
					Resultats de fonctionnement 2024 (184837,76-141785,42)	Exédent	44 052,34

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT			
N° Cpt	Designation	PREVU	REALISE	N° Cpt	Designation	PREVU	REALISE
	Immo en cours	0,00	0,00	13	Subvention Investissement	322 322,58	0,00
23	Opérations équipements en cours	837 461,80	80 067,67	10	Dot Fonds Divers (Hors 1068)	0,00	5 163,18
				024	Produits des cessions *	0,00	0,00
16	Remboursement Capital Emprunt	8 000,00	4 520,00	165	Dépôts et cautionnement reçus	230 000,00	550,00
27 et 165	Autres immos financières				Sous Total	552 322,58	5 713,18
20	depenses imprévues			021	Virement de la section fonctionnement	242 121,44	
	TOTAUX Dépenses Investissement	845 461,80	84 587,67		TOTAUX Recettes Investissement	794 444,02	5 713,18
					Resultat d'investissement 2024 (84 587,67-5 713,18 = -78 874,49)		-78 874,49

B° Lotissement

Pour l'exercice 2024, sur ce budget lotissement il n'y a eu aucune écriture de dépenses et/ou de recettes, hormis des écritures de régularisation de TVA et des écritures d'ordres entre section, en accord avec notre CDL.

Les écritures finales de ce budget lotissement seront à intégrer dans le budget principal communal dans les comptes de l'exercice 2025 lors du passage des écritures en fin d'exercice 2025 par le comptable public.

COMMUNE DE BELLESERRE REALISE 2024 CFU I B1 et I B2
LOTISSEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT			
N° Cpt	Designation	Budgétisé	REALISE	N° Cpt	Designation	Budgétisé	REALISE
002	résultat fonctionnement reporté	119,00	0,00	042	Opérations d'ordre transf entre section	37 400,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 000,00	6 763,40	70	Prod. Services, domaines, ventes diver	146 860,00	87 374,26
042	Opérations d'ordre transfert entre sec	112 808,00	112 807,99	75	Autres produit de gestion courantes	10,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	77	Produits spécifiques Mandats annulés	8 117,00	8 115,68
67	Charges spécifiques Titres annulés sur exercices	72 450,00	72 450,00				
	TOTAUX Dépenses Fonctionnements	192 387,00	192 021,39		TOTAUX Recettes Fonctionnements	192 387,00	95 489,94
					Resultats de fonctionnement 2024 (192 021,39 -95 489,94)	Exédent	-96 531,45

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT			
N° Cpt	Designation	Budgétisé	REALISE	N° Cpt	Designation	Budgétisé	REALISE
001	Solde exécution invest reporté	160,00	0,00	3555	Opérations d'ordre tranf entre secti	112 808,00	112 807,99
040	Opérations d'ordre tranf entre section	37 400,00	0,00				
016	Emprunts et dettes assimilées	75 248,00	0,00				
	TOTAUX Dépenses Investissement	112 808,00	0,00		TOTAUX Recettes Investissement	112 808,00	112 807,99
					Resultat d'investissement 2024 (112 807,99 - 0,00 =112 807,99)		112 807,99

LOTISSEMENT RESULTAT D'EXECUTION FINAL DE CE BUDGET CFU I B1

RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE			
	Designation	Investisse ment	Fonctionne ment
	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	112 807,99	-96 531,45
	RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	-160,00	-119,00
	TOTAUX Dépenses Investissement	112 647,99	-96 650,45
	EXEDENT / DEFICIT	15 997,54	

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte CFU (anciennement compte de gestion et administratif) de l'exercice 2024. (CFU= compte Financier Unique) tel que présenté

- ✓ Observations : Après quelques demandes d'informations sur le détail du compte « charges à caractères général » et le compte « dotations Fonds divers (hors 1068) »

Monsieur le Maire sort de la salle, la Présidence de l'assemblée est confiée à Mme Christiane SOBERA pour l'approbation des comptes.

- ✓ Décision : Après en avoir délibéré le conseil approuve à l'unanimité, le compte CFU 2024 tel que présenté pour le budget de la commune et du lotissement.

Informations sur les indemnités annuelle des élus

Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune (Article L.2123-24-1-1 du CGCT) code général des collectivités territoriales.

EXERCICE 2024

NOM	Fonction	Indemnité annuelle brute 2024
PETIT Jean Marie	Maire	11 345.00 €
PAPIN Florence	1 ^{er} Adjoint	4 439.36 €
LAPASSAT Jean Luc	2 ^{eme} Adjoint	4 439.36 €

Le Conseil prend acte de ces informations.

Proposition de Vote des 3 Taxes pour 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal fixe chaque année le taux des taxes directes locales :

- Taxe d'habitation uniquement pour les résidences secondaires,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Ainsi au 1er janvier 2024, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires continue à être perçu par les communes. Elles retrouvent leur pouvoir de fixation du taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter du 1er janvier 2023.

Rappel de la règle 2020

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Considérant le contexte budgétaire difficile et **prenant en compte l'évolution des bases fiscales décidées par l'Etat**, il est proposé de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 39,38 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 60,39 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 29,91 %

Observations : Aucune remarque ou observation ne sont émises.

Décisions : Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuvent à l'unanimité ces taux.

PREPARATION BUDGET PRIMITIF 2025.

A) **Pour information**, cette année, le rééquilibrage des différentes taxes qui devraient nous être versées va faire que nous devrions recevoir une somme équivalente à 2021, 2022 et à 2023.

B) **Proposition du détail des subventions versées aux associations**

Désignation	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Proposition 2025
ADAR	100	100	100	100	100	100
AFSEP Asso Française des Sclérosés en Plaques	30	30	30	30	30	30
Asso Animations Belleserroises	2 000	2 000	2 500	2 500	2 500	2 500
Amis de l'Ecole Sorèze	160	160	160	160	160	160
Croix Rouge Française	60	60	60	60	60	60

FNACA	80	80	80	80	80	80
Pompiers de Sorèze	50	50	50	50	50	50
St Vincent de Paul	80	80	80	80	80	100
ADT Sor Asso Dev Touristique du Sorézois				100	100	100
Les Restos du Cœur Tarnais				100	100	100
TOTAL	2 560	2 560	3 060	3 260	3 260	3 280

Observation : Pas d'observation.

Décision : Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuvent à l'unanimité ces valeurs.

C) Programmes d'investissement à inscrire au budget primitif 2025 « Propositions »

Détermination des opérations financées sur le budget Communal				
N°	OPERATIONS	Prévisionnel TTC	Recettes diverses	Besoins directs
OPERATIONS FINANCIERES				
P 501	Toitures Eglise cote cimetièrre	23 268.60	8 725.73	14 542.88
P 503	Travaux routiers	54 000.00	7 000.00	47 000.00
P 504	Réfection bandes blanches	1 980.00	0.00	1 980.00
P 505	Equipement Bureau	6 212.16	0.00	6 212.16
P 506	Réfection Chauffage Appart 1 et 2	47 640.00	15 880.00 10 000.00	21 760.00
P 507	Sécurisation route de jeannot	38 400.00	8 000.00	30 400.00
P 508	Aménagement cheminement doux. Espace de jeux via Jeannot et Village via hameau de beaupré	182 400.00	98 800.00 10 000.00	73 600.00
P 509	Réhabilitation Appartement Instituteur	110 400.00	55 200.00 40 000.00	15 200.00
	TOTAL	464 300.76	253 605.73	210 695.04
	TVA A RECUPEREE Année N + 1			66 127.00

Observations sur les lignes de programmes

1) Toitures Eglise coté cimetièrre

Il est prévu de refaire le toit de l'aile de l'Eglise côté cimetièrre qui, à ce jour est couvert de mousse et a déjà été réparé à plusieurs reprises pour des fuites d'eau par changement de tuiles ou remises en place.

Un dossier de demande de subvention est en cours d'élaboration.

2) Opération Travaux routiers

Le choix des secteurs routiers de la commune à reprendre ou refaire n'est pas réalisé à ce jour. Une réflexion est ouverte ! Cela correspond à une dépense annuelle permettant de maintenir notre réseau dans un état très convenable. Nous devrions bénéficier de la subvention départementale.

3) Réfection de la matérialisation routière par les bandes blanches

La dimension sécuritaire sur le parking ainsi que sur la place n'est plus très lisible. Il est prévu de refaire les délimitations des emplacements pour personne à mobilité réduite, refaire les bandes blanches autour du « haricot de la place » ainsi que la matérialisation du dos d'âne dans la descente du lac.

4) Equipement fonctionnel du bureau accueil du public et du secrétariat

IL est prévu le remplacement du mobilier siège du bureau secrétariat, avec un siège ergonomique, remplacement des chaises, mise en place de moustiquaires, voir un climatiseur réversible sans sortie vers l'extérieur.

5) Remplacement du système de production eau chaude sanitaire et chauffage des 2 appartements.

Il y a lieu de faire une étude approfondie sur le système de production d'eau chaude sanitaire et chauffage des 2 appartements car le coût du gaz devient prohibitif. Les locataires ont une facture annuelle de près de 2000 €.

La réflexion peut aborder un changement de fonctionnement par pompe à chaleur, clim réversible ou autre principe.

6) Sécurisation de la route de jeannot

Compte tenu du nombre d'habitants de ce secteur de la commune, de la circulation quotidienne, du non-respect de la signalisation routière, il y a lieu mettre en place un système obligeant au ralentissement, en prenant en compte du mieux possible, les contraintes des engins agricoles.

7) Création d'un cheminement doux sécurisé reliant jeannot à l'espace de jeux et extension de la réflexion pour beaupré le village.

Projet à réfléchir depuis le début. Voir cabinet d'étude peut être le CAUE

8) Réhabilitation de l'appartement de l'instituteur

Dans le cadre du maintien en état de notre patrimoine immobilier, il y a lieu de relancer la réhabilitation de l'appartement. Pour information une approche technique et financière avait été faite en 2013.

Une somme de 110 400 € TTC est positionnée. Elle sera à affiner avec des devis. Il y aura lieu de solliciter des subventions car il y a maintenant des possibilités.

Observations

Certaines opérations ont déjà des éléments chiffrés comme la toiture de l'église, réfection des bandes blanches.

Pour les autres lignes une réflexion est à réaliser et un chiffrage à ajuster éventuellement.

Un souhait est émis pour que les investissements soient travaillés en amont de la séance de décision budgétaire. Il est rappelé que les deux dernières réunions du 11 décembre 2024 et du 19 mars 2025 avaient un chapitre sur ce thème.

D) Budget Primitif 2025 \budget 2025 prévisionnel par chapitre

RECAPITULATIF BUDGET PREVISIONNEL 2025 COMMUNAL FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges générales	302 500,00	70	Produits services	1 741,00
012	Charges de personnel	36 800,00	73	Impôts et taxes	35 192,00
			731	Fiscalité locale	77 645,00
65	autres charges de gestion courantes	31 000,00	74	Dotations participation	28 910,00
66	Charges financières	3 750,00	75	Autres produits	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Produits financiers	1,16
022	Dépenses imprévues	0,00	777-042	Amortissements	0,00
014	Atténuation de produits	1 500,00	77	Produits exceptionnels	0,00
6811-042	Dotations amortissements	2 000,00	013	Transfert de charges	0,00
023	Virement à la section investissement	184 938,84	78	Reprise sur Provisions	2 000,00
002	Deficit reportée	0,00	R 002	Excédent reporté	396 999,68
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENTS	562 488,84		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENTS	562 488,84

INVESTISSEMENT

001	Déficit reporté		1068	Affectation résultat	27 856,71
1641 + 165	Emprunt remboursement capital	13 560,00	021	Virement de la section fonctionnement	184 938,84
20	immobilisations (Podium)	750,00	041	Opérations patrimoniales	
21	immobilisations corporelles	462 300,22	13	Subventions	193 605,73
23	Travaux en cours espace asso	0,00		RAR	
	RAR		16	Emprunt et dettes assimilées	60 550,00
			21	Immobilisations corp	
481	Charges à répartir		28 -040	Amortissement immobilisations	
020			481	Amortissement charges à répartir	
1391-040	Amortissements		10	TLE + TVA	9 658,94
			24	Cession immobilière	
			R 001	Excédent reporté	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS	476 610,22		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	476 610,22

Décision : Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2025

FONGIBILITE DES CREDITS

Afin de permettre l'utilisation de cette fonction comptable, nous devons renouveler chaque année l'autorisation.

Définition de la fongibilité des crédits : *L'assemblée peut autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.*

En nomenclature comptable M57 il n'est pas nécessaire de passer par une DM grâce à la fongibilité des crédits.

Décision : Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuve à l'unanimité l'utilisation de cette fonction par le service administratif et exécutif.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que la taille des arbres route de jeannot s'est bien déroulée et que suite aux deux épisodes de vent que nous venons de subir, il y a lieu de réaliser une opération similaire sur les arbres bordant le lotissement « clos André PUGET » route de Lagardiolle. Il y a 9 arbres de concernés plus coté droit de la route pour améliorer le passage de la Fibre.

La séance est levée à 22

Le secrétaire de séance

Le Maire

Fin du document


